

Déclaration

CASDIS du 16/12/2022

Monsieur le Président,
Monsieur Le Directeur départemental,
Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration.

Au sortir des élections professionnelles, notre organisation syndicale Avenir Secours, a été ré-élue pour siéger au comité social territorial, sa formation spécialisée ainsi qu'à la CAP SPP de catégorie A. A travers ce scrutin, nos adhérents et sympathisants nous ont renouvelé leur confiance et croient aux valeurs portées par notre organisation dans le dialogue avec l'administration. Nous nous en réjouissons.

Dernièrement, nous avons également pu apprécier l'écoute attentive de l'administration à notre requête et nous espérons que cela se pérennisera.

Nous sommes, bien sûr, conscient des difficultés actuelles.

Nous mesurons le soutien financier constant que nous apportent les contributions du Département et des communes et EPCI.

Nous constatons également les évolutions de notre sollicitation face aux carences d'autres organisations, d'autres systèmes pour lesquels nous devenons l'ultime recours.

Nous comprenons les contraintes de prévision et d'exécution budgétaires.

Mais, sachez le, nous resterons toujours vigilants à ce que la « sobriété » comme nous l'entendons un peu de partout, ne devienne pas un fil conducteur au détriment de l'action du SDIS, de son développement et de ses personnels ou de certaines catégories.

Fidèle au sens de notre action pour porter la reconnaissance et l'investissement des cadres, mais également soucieux d'un service public performant et de qualité, nous tenons à vous ré-affirmer notre volonté, en ces moments compliqués, d'être pleinement présent au sein du dialogue social du SDIS.

Je vous remercie pour votre attention.